

## Complexité sous-catégorielle des noms propres métonymiques et continuum massif...comptable

*El Mustapha Lemghari*

DOI: 10.2436/15.8040.01.39

### Abstract

On part du postulat que si les noms propres peuvent être articulés en français, c'est que leurs structures référentielles sont caractérisées par une complexité sous-catégorielle, tout comme les noms communs. La thèse qui nous concerne de très près sur ce point et qui servira de point de départ à notre réflexion est la proposition de G. Kleiber (1994) selon laquelle la distinction massif/comptable semble s'appliquer sans problème aux noms propres métonymiques. Tout compte fait, la proposition de G. Kleiber présente quelques défauts, dont l'évaluation critique nous permettra d'atteindre un double objectif. On argumentera ainsi d'une part, contrairement à l'idée de G. Kleiber, en faveur de la légitimité de reconnaître aux noms propres nus un statut métonymique, ce qui autorisera à situer la distinction massif/comptable des noms propres au niveau du N, c'est-à-dire au niveau du nom propre non encore déterminé. D'autre part, on démontrera pourquoi l'opposition massif/comptable du côté des noms propres métonymiques gagne davantage à être traitée en termes de continuum au lieu d'opposition radicalement tranchée. Du coup, trois classes de noms propres métonymiques seront distinguées au lieu de deux seulement : les noms propres massifs prototypiques (i.e. 'Mozart', 'Chopin', etc.), les noms propres comptables prototypiques (i.e. 'Rodin', 'Picasso', etc.) et les noms propres intermédiaires (i.e. 'Balzac', 'Jacques Brel', etc.). Cette façon de faire a, entre autres avantages, de placer la pragma-sémantique des noms propres métonymiques au cœur des débats sur le chapitre de la polysémie nominale, puisque tout nom propre métonymique donne lieu à la polysémie régulière 'Nom propre d'une personne/produits ; œuvres et/ou comportement typique de cette personne' (ex. : 'Balzac' → 'du Balzac' ; 'Picasso' → 'un Picasso' ; 'Don Juan' → 'du Don Juan', etc.).

\*\*\*\*\*

### Introduction

La littérature linguistique moderne consacre une grande place aux noms propres (dont l'examen est « traditionnellement dévolu à l'onomastique » comme le souligne P. Siblot (1989 : 64)), notamment aux noms des personnes qui jouissent d'une certaine notoriété dans un univers de croyance donné (cf. M.N. Gary-Prieur, 1989, 1990, 1991a et b ; G. Kleiber, 1981 et 1994, entre autres). Cette attention toute particulière s'explique, d'une part, par la possibilité des noms propres en français de se combiner avec les déterminants et, d'autre part, par la complexité sous-catégorielle de leurs bases conceptuelles. Ce fait justifie le renouvellement considérable de la problématique du nom propre en général.

Pour cerner davantage le sujet de cet article, nous rappellerons, incidemment, qu'il n'est pas question ici de prendre place dans le débat, toujours d'actualité, qui divise les linguistes onomasticiens en deux camps opposés sur la question de la vacuité sémantique des noms propres, mais, plus précisément, de réexaminer le traitement qu'a reçu la problématique de la distinction massif/comptable dans le domaine des noms propres métonymiques. Comme notre réflexion à ce sujet prend appui sur la proposition de Kleiber (1994), il va sans dire que nous reconnaissons un certain sens aux noms propres. Nous nous gardons, toutefois, de toucher de près ou de loin à la question de leur postuler ou non un sens dénominatif, sujet qui dépasse les limites du présent travail (voir, pour une différence de points de vue, Kleiber : 1981, 1994, 1995 2004, 2007; Gary-Prieur : 1990, 1991a et b, 1995, 1996)

Nous visons à atteindre trois objectifs dans ce travail :

- procéder à un compte rendu critique de la proposition de G. Kleiber (1994) afférente à la distinction des noms propres massifs et comptables, ainsi qu'à leurs possibilités de recatégorisation.
- prévoir, sur la base de quelques insuffisances de la proposition de G. Kleiber, une solution qui traite essentiellement de la répartition massif/comptable des noms propres métonymiques au niveau du nom propre non encore déterminé. L'objectif sera dans ce sens de démontrer que l'opposition massif/comptable du côté des noms propres métonymiques, vu l'existence d'une classe de noms propres intermédiaires (cf. Lemghari : 2010a, 2010b et 2011), gagnerait davantage à être traitée en termes du continuum massif...comptable.
- placer les noms propres métonymiques au cœur du phénomène polysémique en examinant surtout la possibilité de leur postuler une polysémie régulière du type de 'Nom propre d'une personne/œuvres ; produits et/ou comportement typique de cette personne'.

Mais nous procéderons, avant tout autre entreprise, à une mise au point qui permettra, chemin faisant, de mieux préciser, sur l'ensemble des lemmes propriaux, la base conceptuelle du type de noms propres qui nous préoccupent ici.

### 1. Mise au point<sup>1</sup>

Les noms propres qui apparaissent avec les marqueurs externes de massivité et de comptabilité présentent une structure référentielle particulière, si bien qu'il est utile de tenter de montrer en quoi ils se séparent des autres lemmes propriaux. Comparons, pour commencer, (1a-b) à (2a-b)

- (1) a- *Les **Albert** trouvent souvent leur nom vieillot*  
 b- *Il n'y a pas **d'Huguette** au numéro que vous avez demandé* (K. Jonasson, 1994)
- (2) a- *Ecouter **du Mozart** me détend*  
 b- *Jouer du **Chopin** est un véritable plaisir*

Les noms propres sous (1) et (2) sont des lemmes propriaux; ils sont tous combinés avec des articles. Ils fonctionnent, de ce fait, comme des noms communs. La preuve en est, selon Van Langendonck (2007 : 173), la possibilité de remplacer le lemme proprial considéré par un nom commun équivalent,<sup>2</sup> comme dans :

- (3) *Un autre **Einstein/physicien** n'a pas encore été trouvé*  
 (4) *En 2000 nous avons trouvé **un Paris/ville** complètement différent<sup>3</sup>*

Mais pour peu qu'on applique ce test aux emplois propriaux des noms 'Mozart' et 'Chopin' de (2a-b), on s'aperçoit que les énoncés obtenus au terme du remplacement des noms propres par les noms communs équivalents ne débouche par sur des énoncés sémantiquement

<sup>1</sup> Nous tenons à remercier le lecteur pour nous avoir, entre autres conseils précieux, suggéré de débiter l'analyse par une distinction entre les noms propres, qui réfèrent à un concept sémantico-pragmatique et les lemmes propriaux, c'est-à-dire les noms propres qui apparaissent en emploi proprial en tant que noms communs (Van Langendonck 1999, 2007, entre autres). C'est à lui que nous devons cette mise au point rapide.

<sup>2</sup> On a du mal à trouver pourtant des équivalents communs qui puissent se substituer convenablement aux noms propres *Albert* et *Huguette* dans les énoncés (1a-b). L'équivalent 'personne' est un bon candidat, mais son sens est si général qu'il ne veut rien dire finalement.

<sup>3</sup> Ces exemples sont une traduction libre des énoncés suivants (Van Langendonck, 2007 : 174)

- *A second (Another) Einstein / physicist has not been found yet.*  
 - *In 2000 we find a completely different Rome / city from the one BC.*

identiques; en effet, les énoncés (4a-b) ne peuvent en aucun cas être interprétés comme synonymes de (2a-b):

- (4) a- *Ecouter de la musique me détend*  
 b- *Jouer de la musique est un véritable plaisir*

car la musique écoutée et jouée n'est pas n'importe quelle musique; c'est plus particulièrement la musique de Mozart et de Chopin. Sur ce même point, l'équivalent 'painting' que Van Langendonck propose pour supplanter 'a Van Gogh' dans :

- (5) *I would like to possess a Van Gogh / painting*

ne semble pas passer la rampe aussi, car le lemme proprial 'a Van Gogh' n'a pas ici le sens général de 'peinture' mais, encore une fois, le sens spécifique d'un tableau de Van Gogh.

Il faut remarquer, par ailleurs, que Van Langendonck est conscient de la non équivalence sémantique qui accompagne le remplacement des noms propres en emploi proprial par les noms communs équivalents; l'auteur s'avise de souligner en effet que le test de substitution s'applique 'au moins syntaxiquement'.<sup>4</sup>

Dans la mesure où la problématique de la distinction massif/comptable dans le domaine des noms propres métonymiques (comme dans tout autre domaine), met en jeu fondamentalement le rapport sens-référence, nous avons intérêt à justifier l'emploi morphosyntaxique des unités considérées sur la base du sens référentiel qu'elles impliquent. Ceci conduit à tenir en ligne de compte le cas des lemmes propriaux qui acquièrent, dans un univers de discours donné, une saillance cognitive élevée, à tel point qu'elle les érige presque toujours en figures primordiales des scènes décrites. En termes plus clairs, la comparaison des noms propres de (1a-b) avec ceux de (2a-b) amène - en dépit de leur statut proprial commun - au constat suivant : tandis que les premiers posent l'existence d'une classe conceptuelle générale à laquelle sont attribués tous les individus qui s'appellent *Albert* et *Huguette*, les seconds semblent délimiter dans les classes générales présupposées des sous-classes particulières. Autrement dit, à l'intérieur de la classe conceptuelle posée par un nom propre peut se former une sous-classe identifiée sous le nom de cet individu qui acquiert, sur la base de conditions pragmatiques particulières, une saillance cognitive : un individu quelconque (comme Mozart, par exemple) devient tellement réputé, dans un domaine d'expérience, pour une activité donnée que son nom se trouve associé, par extension, au nom de cette activité. Pour peu qu'une telle réputation soit synchroniquement ancrée et partant, conventionnalisée, le nom propre de l'individu peut sans problème servir de point de référence pour d'autres particuliers, bref, de noms propres métonymiques pour d'autres individus - porteurs réellement d'autres noms, comme dans:

- (6) *Les Mozart / les Chopin sont sensibles*

ou encore dans :

- (7) *Un nouveau Mozart / Chopin a vu le jour*

<sup>4</sup> «Each time, the proprial lemma appears to be replaceable by a (suitable) ordinary common noun, at least syntactically» (*ibid.* : 173). Mais il n'en reste pas moins que l'emploi de 'at least' est intrigant.

Rien d'étonnant à cette idée, c'est-à-dire au fait que les noms propres de l'acabit de 'Mozart' et 'Chopin' s'instaurent comme les noms de sous-classes à part entière : des individus qui se présentent à nous sous le nom de Mozart et de Chopin évoqueront pour nous, d'une façon ou d'une autre, les célèbres compositeurs. En d'autres termes, nous avons tendance à appréhender ces noms comme posant prioritairement l'existence de sous-classes identifiées sous les noms propres des compositeurs eux-mêmes et non comme posant nécessairement l'existence d'une classe conceptuelle générale où aucun individu particulier n'est imposé à notre conscience. Dans ce sens, en dehors d'un contexte hautement marqué, les lemmes propriaux 'Mozart' et 'Chopin' utilisés sans déterminant dans (8a-b)<sup>5</sup> ne dénotent pas forcément quelques individus porteurs, pas même les artistes en question, mais plutôt le genre d'activité présupposée.

- (8) a- *J'aime Mozart*  
b- *Chopin me fait frémir*<sup>6</sup>

En principe, c'est cette saillance cognitive, acquise sur la base de conditions socio-pragmatiques particulières, qui bascule un nom propre dans l'usage métonymique et/ou métaphorique en le promouvant au statut d'une sous-classe identifiée sous le nom du particulier porteur lui-même. En tant que tel, le nom propre présente une structure référentielle complexe qui l'autorise à se comporter discursivement comme nom commun. D'où la légitimité de l'extension de la distinction massif/comptable au domaine du nom propre.

## 2. Proposition de G. Kleiber (1994)

La proposition de G. Kleiber gravite autour de trois points essentiels :

- la distinction entre les noms propres nus et les noms propres quantifiés ou métonymiques.
- l'examen du statut sémantico-pragmatique des noms propres métonymiques sur le mode de la distinction massif/comptable.
- la recatégorisabilité des noms propres métonymiques, à l'instar des noms communs.

Pour ce qui est du premier point, Kleiber fonde la distinction entre les noms propres nus et les noms propres métonymiques sur une différence d'ordre référentiel. Pour ce faire, il (1994 : 117) introduit le principe de métonymie intégrée qu'il définit comme suit : « certaines caractéristiques de certaines parties peuvent caractériser le tout ». Dans ce sens, la différence entre les deux types de noms propres tient essentiellement à leurs statuts référentiels : les noms propres nus n'impliquent aucun changement des référents dénotés ; du coup, ils ne sont pas métonymiques, puisque : « le porteur du nom continue d'être le référent par l'application du principe de métonymie intégrée ». Par contre, les noms propres quantifiés dénotent d'autres référents et « apparaissent (...) véritablement comme des expressions qui désignent, grâce à une relation de partie-tout, de contiguïté, etc., un autre référent que celui auquel il s'applique normalement ». Les exemples (1) et (2) suivants sont respectivement des illustrations des noms propres nus et des noms propres métonymiques :

<sup>5</sup> Ce point sera repris avec plus de détails dans (3.1).

<sup>6</sup> Comme nous l'a souligné le relecteur, le nom propre nu est ambigu. Nous en convenons, mais nous inclinons à croire qu'il y a réellement peu chance que nous ayons, avec des noms propres comme 'Mozart' et 'Chopin', seulement une référence rigide aux porteurs - que ça soit les individus Mozart et Chopin eux-mêmes ou d'autres individus portant les mêmes noms.

- (9) a- *Manet interroge ardemment les maîtres anciens.* (*Encyclopédie Universalis*. 10, 1980)  
 b- *Picasso est un artiste solitaire et culturellement autonome.* (*ibid.* : 13)
- (10) a- *Toute femme, plongée dans du Courrèges, subit une importante poussée d'optimisme.* (*Libération*, 15 mars, 1996)  
 b- *Deux autres Matisse d'extrême jeunesse (...). Un Van Drogen fauve.* (Cité par M. Obadia, 1976 : 133)

Un petit commentaire à ce sujet : dans (9a-b), les noms propres employés ne sont pas articulés ; partant, ils ne sont pas métonymiques puisqu'ils réfèrent aux porteurs des noms. Dans (10a-b) en revanche, les noms propres concernés sont quantifiés, donc ils sont métonymiques dans la mesure où ils désignent autres référents que ceux qu'ils dénotent normalement.

Pour ce qui est du second point, celui de l'élargissement de la distinction massif/comptable au domaine des noms propres métonymiques, G. Kleiber adopte la position de U. Weinreich (1966) qui postule pour la distinction massif/comptable deux niveaux distincts d'application, le niveau du nom non encore déterminé et celui du nom déterminé ; autrement dit, le niveau du N et le niveau du SN.

- Au niveau du N, les noms propres sont massifs ou comptables selon la nature inhérente de leurs catégories référentielles.
- Au niveau du SN, les noms propres sont également massifs ou comptables selon qu'ils se combinent avec les déterminants comptables (i.e. 'un', 'deux', etc.) ou le déterminant massif 'du/de la'.

Selon G. Kleiber, la sous-catégorisation des noms propres en massifs ou en comptables<sup>7</sup> au niveau du N ressortit au type de référent dénoté, ou plus précisément à la façon dont nous conceptualisons ce référent. Autrement dit, si nous conceptualisons le référent comme constitué de parties identiques, sans limites intrinsèques ou contours saillants, bref comme homogène, le trait inhérent que nous lui associons est le trait 'massif'. Par contre, si notre conceptualisation est telle que le référent nous paraît comme formé de parties individuées, avec des frontières délimitatrices, le trait 'comptable' s'impose en tant que caractère intrinsèque du nom concerné. Ainsi, si nous disons naturellement 'du Mozart' plutôt que 'un Mozart' et 'du George Sand' plutôt que 'un George Sand', c'est parce que les référents dénotés (i.e. la musique et la littérature), sont conçus comme des entités de référence homogène. En revanche, si nous avons tendance à dire 'un Rodin', 'un Matisse' plutôt que 'du Rodin', 'du Matisse', c'est parce que les référents dénotés appartiennent au domaine des comptables, en l'occurrence les statues et les tableaux, dont la structure inhérente est rétive aux critères de la partition et de l'addition caractéristiques de la catégorie massive.

Le troisième aspect de la proposition de Kleiber porte sur la recatégorisabilité des noms propres métonymiques. Dans cette mesure, tout nom propre référentiellement massif peut être versé dans la catégorie du comptable et, inversement, tout nom propre comptable peut être versé dans la catégorie du massif. Ainsi par exemple, les noms propres 'Barbara Hendricks' ; 'Malraux' ; 'Balzac', qui se combinent canoniquement avec le partitif en vertu de leur statut basiquement massif, peuvent apparaître sans problèmes avec les marqueurs externes de comptabilité en termes d'un certain genre de conditionnement,<sup>8</sup> comme il ressort des exemples suivants :

<sup>7</sup> Traditionnellement, la sous-catégorie massive et la sous-catégorie comptable s'opposent sur la base d'un certain nombre de propriétés différentielles (cf., pour un aperçu sur la batterie des tests ontologiques, sémantiques et syntactico-référentiels servant à distinguer entre les deux sous-catégories, David J. et Kleiber G. (1989)).

<sup>8</sup> Il est question ici du 'conditionneur', postulé par M. Galmiche (1989) ; il a pour effet de ranger le nom intrinsèquement massif dans la catégorie du comptable en impliquant un quelconque genre de conditionnement (i.e. 'une mirabelle', 'un whisky', etc.).

- (11) a- *J'ai un **Barbara Hendricks** qui est fantastique.* (G. Kleiber, *ibid.* : 106)  
 b- *Vous me mettrez **cinq Malraux** et **six Balzac** complet en poche classique.*  
 (P. Cauvin, *Pourquoi pas nous ?*)

Selon le contexte, 'un Barbara Hendricks' peut être conditionné dans un disque, une cassette, etc., et 'cinq Malraux' ; 'six Balzac' dans des livres ou volumes.

De même, les noms propres basiquement comptables peuvent être recatégorisés en massifs soit en termes de la massification quantitative qui correspond au 'multiplicateur' (M. Galmiche, 1989),<sup>9</sup> comme dans (12), soit en termes de la massivité qualitative, dont l'effet est de permettre une saisie massive des productions artistiques sous les noms des artistes eux-mêmes, comme on le voit dans (13a-b) :<sup>10</sup>

- (12) *Il y a **du Van-Gogh** partout.*  
 (13) a- *Ça, c'est **du Monet** !*  
 b- *Ça, c'est **du Picasso** !*

### 3. Force et faiblesse de la proposition de G. Kleiber

On peut ramener l'apport de l'hypothèse de G. Kleiber à trois points essentiels :

(i) l'extension de la distinction massif/comptable, ainsi que le phénomène de recatégorisation qui lui est indissolublement lié, au domaine des noms propres métonymiques a pour effet de mettre en relief la complexité sous-catégorielle des noms propres, ce qui ajoute à l'intérêt que revêt leur étude pragma-sémantique.

(ii) des limites essentielles entre les noms propres nus et les noms propres quantifiés sont tracées : les premiers désignent les porteurs des noms et les seconds des référents autres que ceux auxquels les noms propres s'appliquent habituellement.

(iii) la distinction massif/comptable du côté des noms propres est située à deux niveaux, conformément à l'enseignement de U. Weinreich (1966), à savoir le niveau du N et celui du SN. Aussi différencie-t-on entre les noms propres nus basiquement comptables et/ou massifs et les noms propres qui en sont dérivés grâce à leur association aux déterminants (i.e. les noms propres quantifiés).

Mais tout bien considéré, cette hypothèse présente les limites majeures suivantes :

(i) le fait de prévoir deux niveaux d'analyse pour la distinction massif/comptable en postulant ainsi l'existence de noms propres basiquement comptables ou massifs et des noms propres dérivés en termes de leur compatibilité avec les déterminants se solde par une contradiction. En effet, on ne comprend pas l'intérêt de situer l'opposition en question au premier niveau et d'entériner l'existence de noms propres basiquement comptables et/ou massifs si à ce niveau les noms propres n'ont pas encore acquis de statut métonymique. Donc, conformément à l'idée de G. Kleiber, tous les noms propres nus (i.e. non métonymiques) sont forcément comptables, parce qu'ils réfèrent à des personnes particulières délimitées d'une certaine façon dans l'espace et le temps.

<sup>9</sup> 'Le multiplicateur', également proposé par M. Galmiche (1989) sur le modèle du 'broyeur universel' de J. Pelletier (1975), permet de rendre compte du passage du comptable au massif comme dans les énoncés ci-dessous, où les termes massifiés (i.e. 'sanglier' et 'voiture') sont conçus comme étant indéfiniment multipliés.

-*Dans cette forêt, on chasse **du sanglier**.*

-*Sur la principale, il y a **de la voiture** à perte de vue.*

<sup>10</sup> Les exemples (7-a-b) peuvent donner lieu à une autre interprétation selon laquelle les expressions 'du Monet' ; 'du Picasso' ne réfèrent pas aux productions des artistes concernés mais aux productions d'autres artistes (probablement moins réputés) qui utilisent les techniques picturales propres à Monet et à Picasso. Ces exemples signifieraient alors que les toiles considérées appartiennent respectivement à l'impressionnisme et au cubisme.

(ii) cette contradiction résulte d'une certaine ambiguïté autour des définitions que G. Kleiber (*ibid.* : 116) donne aux noms propres nus et aux noms propres quantifiés sur la base de leurs cadres référentiels. En effet, il considère les noms propres nus tantôt comme non métonymiques lorsqu'ils sont de simples désignateurs de personnes, comme sous (14), tantôt comme métonymiques dès lors qu'ils désignent des référents « mixtes, liant l'œuvre à l'auteur et inversement », comme sous (15).

- (14) *George Sand est sur l'étagère de gauche. Tu verras qu'elle écrit divinement.* (G. Kleiber (1994 : 193) citant G. Fauconnier (1984))
- (15) *Ce n'est pas le cordonnier qui maudit Shakespeare ou la beauté mais au contraire celui qui continue de lire Shakespeare et ne choisit pas de faire les bottes.* (A. Camus, *l'Homme révolté*)

Quant aux noms propres quantifiés, ils se séparent des noms propres nus par leur articulation, qui en corrobore le statut métonymique.

- (16) a- *J'écoute du Mozart chaque soir.*  
 b- *Ce portrait a été authentifié le 4 novembre 2000 comme étant un Géricault et non un Schuetz.* (*Libération*, 17 novembre 2000)

Pour G. Kleiber, les énoncés (16a-b) - contrairement au nom propre 'George Sand' sous (14), qui réfère à la personne 'George Sand' et non pas à ses œuvres, comme en témoigne la reprise anaphorique par le pronom 'elle' - ne posent pas de problème, puisque qu'il ne fait pas de doute que les noms propres quantifiés 'Mozart', 'Géricault' et 'Schuetz' sont en emploi métonymique, c'est-à-dire qu'ils dénotent des référents qui ne coïncident pas avec les individus porteurs, en l'occurrence, les œuvres produites (ou signées) par 'Mozart', 'Géricault' et 'Schuetz' respectivement.

Il n'en reste pas moins que le statut des noms propres sous (15) prête à confusion : ces noms peuvent avoir une interprétation métonymique en ce sens qu'ils réfèrent aussi bien aux œuvres qu'aux auteurs, ou non métonymique dans la mesure où ils ne sont pas quantifiés.

Afin d'éviter de les confondre avec les noms propres quantifiés, G. Kleiber (*ibid.* : 123) conclut que « les noms propres nus ne donnent pas lieu comme les noms propres quantifiés, à un emploi métonymique ». Aussi les noms propres aux référents mixtes se rangent-ils du côté des noms propres non métonymiques. La distinction massif/comptable, s'ensuit-il, dans le domaine des noms propres est neutre (ou inadéquate) au niveau du N.

#### 4. L'hypothèse du continuum massif...comptable

Pour tenter de résoudre ce problème, on notera de prime abord que l'opposition massif/comptable du côté des noms propres opère aux deux niveaux d'application postulés. La littérature sur les différents comportements sémantico-référentiels des noms propres au niveau du SN étant assez abondante, nous ne nous intéressons ici qu'au niveau du N qui pose problème. La proposition de G. Kleiber sera ainsi augmentée d'une autre distinction qui consisterait à prévoir au sein des noms propres nus des noms propres métonymiques. L'identification de ces noms comme massifs ou comptables en vertu de l'examen de la nature inhérente de leurs catégories référentielles conduit à traiter l'opposition massif/comptable pour les noms propres en termes de continuum au lieu d'une opposition binaire définitivement tranchée.

#### 4.1. Les noms propres nus, métonymiques ou non métonymiques ?

Nous voudrions nous interroger ici sur le statut des noms propres nus ; nous voudrions surtout savoir si le nom propre peut accéder au statut de nom propre métonymique sans même être articulé. Pour ce faire, nous adoptons cette opinion largement partagée (Z S. Harris, 1976 ; G. Fauconnier, 1984 ; M-N. Garry-Prieur, 1990, entre autres) qui stipule que l'interprétation métonymique des noms propres nus, comme ceux donnés en (11-a-c), est tributaire de leur contexte phrastique.

- (17) a- *J'écoute chaque soir **Mozart**.*  
 b- ***Rodin** se trouve dans la troisième salle du musée.*  
 c- *J'aime lire et relire **George Sand**.*  
 d- *Elle se trouvait dans les lectures de sa jeunesse, en plein **Walter-Scott**. (Flaubert, Madame Bovary)*

La présence de prédicats et d'éléments phrastiques non compatibles avec les entités caractérisées par le trait [+humain] conduit au changement des référents dénotés par les noms en question : 'Mozart', 'Rodin', 'George Sand' et 'Walter-Scott' ne correspondent pas dans (17a-d) aux personnes qui portent ces noms mais davantage à leurs œuvres.

Inversement, la présence d'éléments phrastiques compatibles, bien entendu, avec les entités spécifiées par le trait [+humain] n'entraîne aucun changement structurel du référent dénoté, c'est-à-dire que le nom propre nu utilisé continue de renvoyer au porteur du nom, comme il ressort de (18) et (19) :

- (18) *C'est peut être en peignant plusieurs versions de la gare Saint-Lazare que **Monet** eut l'idée d'exécuter des séries, de reprendre systématiquement le même motif.*  
*(Encyclopédie Universalis II, 1980)*  
 (19) ***Rodin** est fasciné par les mouvements du corps humain dont il déchiffre les attitudes et les gestes les plus libres. (ibid. 14, 1980)*

Notre intérêt porte ici seulement sur les noms propres nus susceptibles de recevoir une interprétation métonymique ; nous pensons que cette interprétation doit d'être établie avant la sous-catégorisation des noms en comptables et/ou en massifs. Considérons l'exemple suivant :

- (20) *Elle pourrait tout de même louer à Beyrouth puisqu'elle en avait envie, elle qui n'était pas capable de faire de différence entre **Bach** et **Clapisson**.*  
*(Proust, Un Amour de Swan)*

Démontrer que les noms 'Bach' et 'Clapisson' ne renvoient pas aux porteurs des noms, c'est-à-dire aux artistes concernés eux-mêmes, reviendrait à établir leur statut de noms propres métonymiques et à postuler la distinction massif/comptable au niveau du N et non seulement au niveau du SN. On peut invoquer à l'appui de cette idée l'argument de la reprise anaphorique par le pronom 'en', qui n'est coréférentiel sur le chapitre de la distinction massif/comptable qu'avec les entités massives. Dans ce sens, le pronom 'en' sous (21) ne reprend pas l'artiste 'Chopin' (autrement la phrase serait incorrecte) mais bien sa musique, entité conçue comme intrinsèquement massive.

- (21) *Elle savait que sa jeune bru (...) méprisait **Chopin** et souffrait quand elle **en** entendait jouer. (Proust, Un Amour de Swan)*

Sous cet angle, le statut métonymique du nom propre nu ‘Chopin’ dans (21) est similaire à celui du nom propre ‘Wagner’, quantifié et repris anaphoriquement par ‘en’ dans (22) :

(22) « (...), *grand Dieu ! Entendre du Wagner pendant quinze jours avec elle qui s’en<sup>11</sup> soucie comme un poisson d’une pomme, ce serait gai !* ». (Proust, *ibid.*)

#### 4.2. Les noms propres massifs et/ou comptables prototypiques et les noms propres intermédiaires

L’examen de la nature des catégories référentielles des noms propres a conduit G. Kleiber à répartir les noms propres en deux paradigmes diamétralement opposés : le paradigme des noms propres qui sont basiquement massifs (‘Mozart’, ‘George Sand’, etc.) et celui des noms propres qui sont basiquement comptables (‘Rodin’, ‘Matisse’, etc.). Cette vision des choses prête le flanc à la critique en raison de ce traitement similaire qui est assigné à trois types différents de noms propres, en l’occurrence, les noms propres du type de ‘Chopin’, ‘Mozart’, etc., qui réfèrent au domaine de la musique, les noms propres du type de ‘Balzac’, ‘George Sand’, etc., qui renvoient au domaine de la littérature et enfin les noms propres du type de ‘Rodin’, ‘Matisse’, etc., qui réfèrent aux domaines de la peinture et de la sculpture. Corollairement, on gagnera davantage à distinguer entre :

- les noms propres massifs prototypiques (i.e. ‘Mozart’, ‘Bach’, etc.).
- les noms propres intermédiaires, c’est-à-dire les noms qui sont à la fois massifs et comptables (i.e. Balzac, ‘George Sand’, etc.).
- les noms propres comptables prototypiques (i.e. ‘Rodin’, ‘Matisse’, etc.).

Les noms propres massifs prototypiques renvoient à tous les domaines qui sont perçus comme basiquement massifs, compte tenu de leurs traits de continuité et d’homogénéité. C’est le cas, par exemple, de la musique dont la massivité inhérente peut s’expliquer par deux raisons essentielles :

- d’une part, parce que les noms propres qui réfèrent à ce domaine ne vérifient pas la distinguabilité quantitative (i.e. un quelconque genre de conditionnement), comme il apparaît de (23)

(23) ?? *J’ai un Mozart à la maison qui est fantastique.*<sup>12</sup>

- d’autre part, en tête des énoncés, ces noms, à la différence des noms propres du type de ‘Balzac’, ‘George Sand’, etc., manifestent certaines affinités avec les noms communs massifs, en ce qu’ils donnent lieu naturellement à la dérivation des noms propres quantifiés correspondants. Comparons le comportement des noms propres sous (24), (25) et (26).

<sup>11</sup> L’usage du pronom anaphorique ‘en’ dans cet énoncé prête à confusion, dans la mesure où il est susceptible de reprendre et le SN ‘du Wagner’ et la proposition ‘écouter du Wagner pendant toute une semaine’ toute entière.

<sup>12</sup> M. Galmiche (G. Kleiber (*ibid.* : 106) citant M. Galmiche) fait remarquer à ce propos que l’expression ‘un Mozart’ n’est pas très naturelle lorsqu’il s’agit de sonates, de canettes, de messes, etc. Elle ne l’est pas non plus lorsqu’il s’agit de disques. Nous pensons, pour notre part, que la déviance de cet emploi tient à la nature du domaine de référence dénoté par ‘Mozart’, c’est-à-dire à sa catégorie référentielle : la musique sans parole, qui se refuse comme telle à tout type de conditionnement. Ce fait permet de la distinguer de la musique avec parole, naturellement conditionnable, comme on le voit dans l’exemple (5-a) ci-dessus.

- (24) a- *Mozart me ferait plaisir.*  
 b- *Du Mozart me ferait plaisir.*
- (25) a- *La musique me ferait plaisir.*  
 b- *De la musique me ferait plaisir.*
- (26) a- *Balzac me ferait plaisir.*  
 b- ?? *Du Balzac me ferait plaisir.*

Dans (24), le nom ‘Mozart’ se comporte comme le nom commun ‘musique’, contenu dans (25) en ce sens qu’il autorise la dérivation du nom propre quantifié correspondant. Dans (26), cependant le nom propre ‘Balzac’ ne donne pas lieu à ‘du Balzac’. Ceci s’explique par le fait qu’il n’apparaît pas comme massif mais comme comptable. La preuve en est que la dérivation de (27) est tout à fait naturelle :

- (27) *Un Balzac me ferait plaisir.*

Certes, les noms du type de ‘Balzac’, ‘George Sand’, etc., réfèrent au domaine de la littérature,<sup>13</sup> conçue comme une référence basiquement massive. Toutefois, cette littérature en tant que telle apparaît comme comprise dans des livres, des romans, bref, dans des entités fondamentalement comptables. L’accent est donc mis ici sur le caractère ambivalent des noms de ce paradigme, c’est-à-dire sur le fait qu’ils se prêtent à la fois comme massifs et comptables. Ce sont des noms propres intermédiaires qui peuvent se réaliser discursivement soit sous le versant massif, soit sous le versant comptable. A titre illustratif, si l’on veut savoir de quelqu’un ce qu’il est en train de lire, les réponses par (28) et (29) sont tout à fait attendues :

- (28) *Je lis un Balzac.*  
 (29) *Je lis du Balzac.*

L’usage du comptable dans (28) porte essentiellement sur l’entité comptable ‘volume’ ou ‘roman’. En revanche, l’emploi du massif dans (29) implique une partition qualitative du domaine dénoté, dans la mesure où la référence n’est pas faite spécifiquement à tel ou tel roman mais davantage à l’univers romanesque de Balzac.

La latitude du locuteur de présenter un nom propre comme comptable ou massif selon le domaine de référence impliqué concourt à situer le paradigme des noms du type de ‘Balzac’, qui réfèrent à la littérature, à mi-chemin entre la catégorie prototypique du comptable et la catégorie prototypique du massif. Ceci revient, en un mot, à les ériger en noms propres intermédiaires, qui sont indifféremment basiquement massifs et comptables.

Quant aux noms propres du type de ‘Rodin’ et ‘Matisse’, etc., ils sont perçus comme basiquement comptables, vu que les œuvres auxquelles ils réfèrent sont intrinsèquement comptables : les statuts et les toiles respectivement. On peut être tenté de leur accorder le même contenu conceptuel que les noms ‘Balzac’ et ‘George Sand’ en admettant qu’ils dénotent la sculpture et la peinture, dont la structure intrinsèque est similaire aux entités sémantiquement massives. Toutefois, les contours et les frontières présupposés par les statuts

<sup>13</sup> On l’aura probablement noté, les noms propres intermédiaires ne relèvent pas exclusivement du domaine de la littérature mais de tout domaine où les noms sont susceptibles de se réaliser discursivement tantôt sous l’aspect massif, tantôt sous l’aspect comptable ; c’est précisément le cas de la musique avec parole, comme en témoignent les exemples suivants :

- *J’écoute souvent du Jacques Brel.* (i.e. distinguabilité qualitative).
- *J’écoute souvent un Jacques Brel.* (i.e. distinguabilité quantitative).

et les toiles sont proéminents à tel point qu'ils s'instaurent comme des catégories référentielles à part entière. Les catégories référentielles 'sculpture' et 'peinture' sont également présumées, mais elles ne le sont que de façon marginale. En d'autres termes, les noms propres 'Rodin' et 'Matisse' en tant qu'occurrences métonymiques impliquent prioritairement les statuts et les toiles et marginalement la sculpture et la peinture.

Pour conclure sur ce point, on rappellera que :

- les noms propres nus métonymiques référant à un domaine continu et homogène qui n'autorise pas la distinguabilité quantitative sont fondamentalement massifs (i.e. 'Mozart', 'Bach', etc.).
- les noms propres référant à un domaine également homogène mais qui tolère la distinguabilité quantitative sont des intermédiaires (i.e. 'Balzac', 'George Sand', etc.).
- enfin, les noms propres qui impliquent de prime abord une référence à des objets individuels indépendamment de la nature inhérente de la catégorie référentielle dénotée sont fondamentalement comptables (i.e. 'Rodin', 'Matisse', etc.).

Donc, compte tenu des traits inhérents aux noms propres métonymiques, traits établis sur la foi de la nature de leurs catégories référentielles, l'opposition massif/comptable gagnerait davantage à être traitée en termes du continuum massif...comptable.

### 5. Noms propres métonymiques et polysémie lexicale systématique<sup>14</sup>

Nous voudrions reprendre ici une idée que nous avons examinée dans Lemghari (2010b: 103). Cette idée consiste à postuler une polysémie lexicale régulière pour tous les noms qui présentent une complexité sous-catégorielle, y compris les noms propres métonymiques. Nous avons avancé une hypothèse sous la forme de la règle suivante : « Si un nom comptable et/ou massif ayant un sens (s) est susceptible d'emploi massif et/ou comptable sans qu'aucune recatégorisation ne soit impliquée, alors cet emploi correspond nécessairement à un autre sens (s') ».

Deux questions se posent alors :

- peut-on postuler des polysémies lexicales pour le N propre ?
- le cas échéant, sous quelles conditions ?

Soit l'exemple suivant :

(30) *Mirabeau (...) avait du Gracchus et du don Juan, du Catilina et du Gusman d'Alfarache (...).* (Chateaubriand, *Œuvres complètes*)

La réponse à la première question est positive dans la mesure où il a été démontré que le nom propre nu peut accéder au statut métonymique. Du coup, la combinaison du partitif 'du/de la' avec les noms propres ne résulte pas nécessairement de la recatégorisation comptable → massif ; le trait massif qui se réalise au niveau du SN est en effet une propriété préconstruite du nom.

Par ailleurs, pour qu'un nom propre soit métonymique, une condition doit être satisfaite : le nom propre doit bénéficier d'une notoriété spécifique dans un univers donné (réel ou fictif). On distinguera ainsi, pour la clarté de l'exposé, deux types de noms propres métonymiques : d'une part, les noms qui réfèrent à des produits artistiques ou autres, en l'occurrence les noms des individus célèbres, tels que 'Picasso', 'Bach', 'Chopin', 'George

<sup>14</sup> Le lecteur ne partage pas l'idée de postuler une polysémie lexicale régulière pour les noms propres considérés. Nous souhaitons emporter son adhésion en ajoutant ceci que dans la mesure où il s'agit dans les emplois discutés moins de noms propres que de lemmes propres « communisés », il n'y a pas de mal à user de la sorte sur la base de ce que Langendonck (2007 : 179) appelle les sous-manifestations du référent, c'est-à-dire les possibilités que possède le nom propre métonymique ou métaphorique de se décliner en différentes structures référentielles.

Sand', etc., et d'autre part, les noms qui réfèrent à des comportements typiques, comportements qui fondent, en dernière analyse, la notoriété des porteurs.

Le premier type de noms vérifient facilement l'hypothèse soutenue, puisqu'ils donnent lieu à la polysémie lexicale régulière 'N propre d'une personne/produits; œuvres de cette personne'. Ainsi, si on a 'Bach', 'Mozart', 'Chopin', etc., on peut également avoir 'du Bach', 'du Mozart', 'du Chopin'.

Le statut métonymique et, du coup, la massivité du second paradigme de noms propres sont inféodés à une contrainte pragmatique qu'on a appelée ailleurs (Lemghari *op.cit.* : 113-114) 'contrainte d'informativité' et qui s'énonce comme suit : « seul un savoir encyclopédique suffisamment informatif au sujet des différents traits de caractère du porteur d'un nom propre autorise à référer, moyennant ce nom, au comportement typique du porteur ». Dans ce sens, le locuteur qui émet (30) est supposé disposer de connaissances encyclopédiques sur le continuum des qualités (positives ou négatives) attachées aux référents originels des noms propres cités. De même, il est présupposé (selon la nature de la communication intersubjective) que l'interlocuteur partage les mêmes connaissances ou une partie de ces connaissances. Ce constat, nous semble-t-il, est celui auquel N. Flaux (1991 : 37) aboutit quand il affirme, à propos d'un énoncé comme

(31) *Il y a de l'Harpagon chez Pierre,*

que le partitif effectue « un prélèvement sur le continuum constitué par la qualité – ou le faisceau de qualités – que récapitule ou résume le nom propre articulé ».

On appellera à la rescousse de cette idée l'exemple (32) :

(32) *Il y a du Vallombreuse là-dessus. (Gautier, le Capitaine Fracasse)*

L'examen de la massivité du nom propre 'Vallombreuse' permet d'aboutir à deux conclusions essentielles :

- premièrement, l'univers où s'étend la notoriété de 'Vallombreuse' n'est pas l'univers réel mais l'univers qui est déployé par l'énonciation. L'extension de pareilles tournures à l'univers énonciatif est corrélative, dans une large mesure, de la fréquence élevée de leur usage dans la langue.
- deuxièmement, l'occurrence massive du SN 'du Vallombreuse' est régie par la contrainte pragmatique d'informativité, puisque les participants au discours (le lecteur est aussi un témoin crédible) sont supposés être au courant des agissements de Vallombreuse. A ce sujet, peut-on dire mais sans grande certitude<sup>15</sup>, en l'absence des informations encyclopédiques, l'articulation d'un nom propre est tout simplement incorrecte ou aberrante : un énoncé comme

(33) *Il y a du Capitini là-dessous.*

(à supposer que ce nom existe mais que son emploi ne donne point accès aux informations encyclopédiques disponibles sur le porteur) n'est pas du tout régulier en communication linguistique.

<sup>15</sup> 'Sans grande certitude', disons-nous, parce qu'en situation effective de communication, rien n'empêche en principe que le locuteur puisse recourir à une telle tournure s'il prêtait à son interlocuteur l'état d'esprit que celui-ci possède des connaissances partagées sur le monde. D'un autre côté, de tels emplois devront être analysés plus attentivement dans le cadre de la pragmatique, et plus précisément, dans le cadre de la pragmatique cognitive en polarisant l'intérêt, entre autres, sur ce fait que seul l'emploi du partitif avec un nom propre, au sujet duquel l'interlocuteur ne dispose d'aucune information, est assez suffisant pour générer chez celui-ci l'état d'esprit souhaité.

## Conclusion

La réflexion menée ici s'appuie fondamentalement sur le traitement qu'ont reçu les noms propres métonymiques sur le mode de la distinction massif/comptable (cf. G. Kleiber, 1994). Nous nous sommes proposé pour objectif essentiel de montrer que le caractère métonymique des noms propres n'est pas l'apanage du seul niveau du SN mais également du niveau du N. Cette position nous a conduit, en prenant le contre-pied de l'hypothèse de G. Kleiber qui ne rompt pas avec la tradition aristotélicienne en faveur d'une opposition massif/comptable tranchée, à reconnaître les traits comptable et massif tant pour les noms propres articulés que pour les noms propres nus et, du coup, à argumenter en faveur du traitement de la massivité et de la comptabilité en ce domaine en termes de continuum au lieu d'opposition franche et rigide.

Eu égard à leurs traits intrinsèques, trois classes de noms propres métonymiques on été ainsi distinguées :

- les noms propres massifs prototypiques (i.e. 'Mozart', 'Bach', etc.).
- les noms propres comptables prototypiques (i.e. 'Rodin', 'Picasso'; etc.).
- les noms propres intermédiaires (i.e. 'Balzac', 'Flaubert', etc.).

Par ailleurs, la complexité sous-catégorielle des noms propres métonymiques, c'est-à-dire leur capacité à dénoter d'autres référents que ceux auxquels ils s'appliquent habituellement, nous a amené à envisager de leur postuler une polysémie lexicale systématique du type de 'Nom propre d'une personne/produits ; œuvres et/ou comportement typique de cette personne'.

Pour terminer, nous soulignerons que l'analyse s'est limitée ici à quelques types de noms propres métonymiques. Il va falloir donc élargir le champ d'investigation aux noms propres d'autres horizons afin de pouvoir déterminer dans quelle mesure les noms considérés vérifient, sur la base de l'examen de leurs cadres référentiels, le scénario du continuum massif...comptable.

## Bibliographie

- David, J.; Kleiber, G. (éds.). 1989. *Termes massifs et termes comptables*. Paris : Klincksieck.
- Fauconnier, G. 1984. *Espaces mentaux*. Paris : Editions de Minuit.
- Flaux, N. 1991. L'antonomase du nom propre ou la mémoire du référent. *Langue française* 92, 26-45.
- Galmiche, M. 1989. Massif/comptable : de l'un à l'autre et inversement. In : David, J. et Kleiber, G., (éds.), *Termes massifs et termes comptables*. Paris : klincksieck, 63-77.
- Gary-Prieur, M-N. 1989. Quand le référent d'un nom propre se multiplie. *Modèles linguistiques* 11/2, 119-133.
- Gary-Prieur, M-N. 1990. Du Bach, du Colette : neutralisation du genre et recatégorisation des noms de personnes. *Le Français moderne* 58, 3/4, 174-189.
- Gary-Prieur, M-N. 1991a. Le nom propre constitue-t-il une catégorie linguistique ? *Langue française* 92, 4-26.
- Gary-Prieur, M-N. 1991b. La modalisation du nom propre. *Langue française* 92, 46-63.
- Gary-Prieur, M-N. 1994. *Grammaire du nom propre*. Paris: PUF.
- Gary-Prieur, M-N. 1995. Les Simenon, Frédéric dard et autres Japrisot : l'effet du pluriel sur l'interprétation exemplaire d'un nom propre. In: Noailly, M. (éd), *Nom propre et nomination*. Paris: Klincksieck, 247-259.
- Gary-Prieur, M-N. 1996. A propos du fonctionnement sémantique des noms propres et des noms abstraits. In: Flaux, N.; Glatigny, M.; Samain, D. (éds), *Les noms abstraits, histoire et théories*. Lille: Presses Universitaires du Septentrion, 135-157.
- Harris, Z.S. 1976. *Notes du cours de syntaxe*. Paris : Seuil.

- Jonasson, K. 1991. Les noms propres métaphoriques : construction et interprétation. *Langue française* 92, 64-81.
- Jonasson, K. 1994. *Le nom propre. Constructions et interprétations*, Louvain-la-Neuve : Duculot.
- Kleiber, G. 1981. *Problèmes de référence : descriptions définies et noms propres*. Paris : Klincksieck.
- Kleiber, G. 1994. *Nominales. Essai de sémantique référentielle*. Paris : Armand Colin.
- Kleiber, G. 1995. Sur la définition des noms propres : une dizaine d'années après. In: Noailly, M. (éd.), *Nom propre et nomination*. Paris: Klincksieck, 11-36.
- Kleiber, G. 1996. Noms propres et noms communs : un problème de dénomination. *Méta* XLI, 4, 567-589.
- Kleiber, G. 2004. Peut-on sauver un sens de dénomination pour les noms propres ? *Functions of Language* 11/1, 115-145.
- Kleiber, G. 2007. Sur le rôle cognitif des noms propres. *Cahiers de Lexicologie* 91, 151-165.
- Lemghari, El. 2010a. La base conceptuelle des noms abstraits. Vers la postulation du continuum massif ↔ comptable. In : Neuveu, F.; Muni Toke, V.; Durand, J.; Klingler, T.; Mondada, L.; Prevost, S. (éds.), *CMLF 2010*, 1741- 1752.
- Lemghari, El. 2010b. Complexité sous-catégorielle des noms massifs et comptables. Quelques faits de polysémie lexicale régulière. *Revue de Sémantique et de Pragmatique* 28, 99-121.
- Lemghari, El. 2011. Le français, une langue à classificateurs. La distinction massif/comptable en question. *L'information grammaticale* 128, 23-29.
- Pelletier, F J. 1975. Non-Singular Reference: Some Preliminaries. *Philosophia*, 5/4, 451-465.
- Siblot, M.P. 1989. Noms propres et mains sales. De l'inscription des luttes sociales dans les praxèmes en nomination individuelle. *Langages* 93, 64-83.
- Van Langendonck, W., 1999. Neurolinguistic and syntactic evidence for basic level meaning in proper names. *Functions of Language* 6/1, 95-138.
- Van Langendonck, W., 2007. *Theory and Topology of Proper Names*. Berlin et New-York: Mouton-De Gruyter.
- Weinreich, U. 1966. Exploration in Semantic Theory. In: Sebeok, T.A. (éd.), *Current Trends in Linguistics*, 3. Mouton : la Haye.

El Mustapha Lemghari  
Université Cadi Ayyad  
Faculté Polydisciplinaire de Safi  
Maroc  
[lemghari.m@hotmail.com](mailto:lemghari.m@hotmail.com)